

NOTICE GÉNÉALOGIQUE

SUR LA

FAMILLE DELENS



NOTICE

✦ GÉNÉALOGIQUE ✦

sur la

FAMILLE DELENS



Paris

M D CCCC V



DICTIONNAIRE DES ENNOBLISSEMENTS

OU

RECUEIL DES LETTRES DE NOBLESSE

depuis leur origine, tiré des Registres de la Chambre  
des Comptes et de la Cour des Aides de Paris.

*A Paris*, au Palais Marchand ; 1788.

(L'auteur de ce Recueil est François GODET DE SOUDÉ,  
Maître des Comptes.)

Tome II, p. 123 :

*LENS (de)* — Jean de Lens, Ecuyer,  
réhabilité en 1662.

*Voir aussi* : Dictionnaire des Anoblis (1270-1868) par GOURDON  
DE GENOUILLAC, p.236. — *Bachelin-Deflorenne*, Paris, 1875.





## PRÉFACE

**L**ES premiers documents généalogiques sur la famille ont été réunis en 1809 par Adrien-François Delens, à l'époque de la naissance de son petit-fils, François-Léon-Jules. Il en dressa et fit imprimer un grand tableau dont plusieurs exemplaires ont été conservés.

Parmi les documents qu'il utilisa se trouvent des contrats de mariage et d'autres actes notariés qui existent encore et dont l'authenticité ne peut être récusée. Très probablement aussi, il a eu à sa disposition des pièces qu'il n'a pas indiquées. Il pouvait, notamment, encore recourir aux Registres des Paroisses de Paris disparus depuis dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871.

A ces moyens d'information, Adrien-François a pu ajouter ses souvenirs personnels et ceux de son père mort quelques années auparavant.

En tout cas, le tableau généalogique de 1809 résume exactement la filiation de six générations et remonte d'une manière certaine jusqu'à l'année 1681. Mais le nom écrit partout avec la particule et une note placée en tête du tableau témoignent de la préoccupation de rattacher les Delens établis à Paris en 1681 à

l'ancienne famille DE LENS DE RÉCOURT, de la province d'Artois.

La présente notice a été rédigée en ajoutant aux indications fournies par le tableau de 1809, le résultat de recherches faites aux Archives et à la Bibliothèque Nationales.

Ces recherches ont permis de préciser certains détails et de rectifier quelques erreurs. Elles ont, en outre, démontré qu'il n'existe aucun lien entre la famille dont le premier représentant authentique à Paris est Jean Delens, Orfèvre de MONSIEUR, en 1681 et la famille de Lens de Récourt aujourd'hui éteinte. Moréri, d'Hozier, etc. donnent d'une façon précise les alliances de cette famille jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et quelques-uns de ses membres existaient encore peu d'années avant la Révolution de 1789.

Il est vraisemblable que Jean Delens établi à Paris avant 1681, était d'origine étrangère; en effet, bien qu'il occupât une certaine situation comme orfèvre, il ne paraît pas y avoir pris la maîtrise, car son nom ne se trouve pas sur les listes des Maîtres-Orfèvres de Paris conservées aux Archives Nationales. Il est très probable qu'il était originaire des Pays-Bas, car on trouve aujourd'hui encore, en Belgique et en Hollande, très communément des noms analogues au sien, tels que Dekens, Denens, Devens, Dillens. Il y existe même des Delens. L'annuaire Didot-Bottin de 1884, donne, à la page 4929, pour la province de Hainaut, le nom de Florent Delens, domicilié à Solre-sur-Sambre (arr<sup>t</sup> de Charleroi) et, page 4933, pour la province de Namur, celui de Delens-Gilson domicilié à Bouvignes (arr<sup>t</sup> de Namur). Un employé de la librairie Le Soudier, (boulevard S<sup>t</sup> Germain), m'a dit avoir eu un Delens pour camarade de collège à Maëstricht.



Au xvii<sup>e</sup> siècle, le nom de Jean Delens figure sur les registres des paroisses de S<sup>t</sup> Michel et de S<sup>t</sup> Pierre de Louvain. Le nom, il est vrai, en flamand, se prononce *Délén's*. Mais si Jean Delens était d'origine flamande, la prononciation de son nom a dû être modifiée après l'établissement à Paris.

Il est bien certain, en effet, que depuis cette époque, le nom, quelle qu'en soit l'orthographe, s'est toujours prononcé *Delince*. Sur les listes des Orfèvres qui sont aux Archives, on voit, sans cesse le nom écrit *de Lains* ou *de Lins*, orthographe vicieuse mais qui prouve bien quelle était la prononciation courante. Il faut remarquer aussi que très fréquemment, sur ces listes et sur quelques pièces imprimées, le nom est écrit Jean *Lens* ou *Lains*, sans particule.

Adrien-François, l'auteur du tableau généalogique de 1809, était, paraît-il, familièrement désigné par ses petits-enfants, sous le nom de *papa Lens*.

Dans le cas où le nom de la famille eût été primitivement *Lens* ou *de Lens* et non pas *Delens*, il ne s'en suivrait pas qu'elle fût originaire de la ville de Lens en Artois, car il existe au moins une autre ville de ce nom dans le Hainaut, non loin de Mons. Il y a eu, en outre, à Liège, une ou plusieurs familles de Lens qui ne paraissent pas se rattacher aux de Lens de l'Artois ni à ceux de Paris. Il faut enfin remarquer que le nom de la ville de Lens en Artois, se prononce *Lans* et que le nom de la famille aujourd'hui éteinte, des de Lens du pays de Liège, se prononçait de *Lin*.

L'orthographe primitive du nom est donc impossible à établir exactement. Dans le plus ancien des contrats de mariage, celui de François Delens (4 déc. 1681), le nom est écrit plusieurs fois

avec la particule. Jean, père de François, a, en effet, signé *de Lens*, mais, sur le même contrat, François a signé *DeLens* et les autres membres de la famille, *Delens*. Dans les autres contrats ou actes notariés, le nom est toujours en un seul mot, en tête de l'acte. Dans le corps même de l'acte, il est quelquefois écrit en deux mots, mais, le plus souvent, d'une façon mixte : *DeLens*.

Après Jean Delens, Adrien-Jacques a toujours, pour sa signature, adopté la particule, bien que son père ait plus souvent signé *Delens*.

Les Registres de l'État-civil ayant toujours inscrit le nom en un seul mot, l'orthographe se trouve ainsi fixée. C'est celle qui sera suivie dans le cours de cette notice.

*Liste des localités qui portent le nom de LENS*

- 1° *Lens*, en Artois.
- 2° *Lens*, dans le Hainaut.
- 3° *Lens*, en Suisse. On écrit aussi *Lenz*.
- 4° *Lens*, dans les Deux-Sèvres.

Il y a encore *Lens-Saint-Rémy* et *Lens-Saint-Gervais*. Ces deux dernières localités sont situées dans la province de Liège, en pays Wallon, dans la partie de cette province que l'on appelle encore la Hesbaye. (On prononce *Lén* et non pas *Linsse*).

*Liste des personnages portant le nom de DE LENS ou de LENS*

JEAN DE LENS, de la province d'Artois, qui prit part à la quatrième croisade, 1217. (P. Roger. *La noblesse de France aux Croisades*).

EUSTACHE DE LENS (Lensius), Abbé de l'ordre de Prémontré, mort après 1226. — Voir les écrivains de l'Ordre, Lepaige, Hugo, et, en outre, la *Gallia Christiana nova*. Lelong, *Bibliothèque Sacrée*, ainsi que l'*Histoire*

*littéraire de la France*, T. XVII par Amaury Duval. — Il était de Lens en Artois.

**PIERRE DE LENS**, Écuyer.

Son nom se trouve dans un acte dressé chez le Curé de Raimbeaucourt, le mardi devant la Chandeleur 1284 (30 Janvier 1285), par lequel Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, petit-fils de la comtesse Marguerite de Constantinople, approuve la cession qui avait été faite par Jean de Châtillon, comte de Blois et seigneur d'Avesnes, à Guy de Châtillon, comte de Saint Pol, des terres de Lenze et d'Escannaffles. (*Cartulaire des Comtes de Hainaut*. T. II. p. 304. en note. — Bruxelles. 1883).

**CHARLES DE LENS DE RÉCOURT**, vicomte de Beauvais, etc., Amiral de France, Capitaine des Gardes du Duc de Bourgogne, établi Lieutenant au Gouvernement de Paris, le 6 juin 1418; tué à Montereau, en 1419, avec ce prince. (Voir l'article de MORÉRI pour tout ce qui concerne la famille de Récourt).

**JEAN DE LENS**, Maître-Chirurgien de Paris.

Il est un des neuf chirurgiens cités dans l'arrêt du Parlement du 25 février 1355, rendu au nom du roi Jean. (*Recherches histor. et crit. sur les divers états et sur les progrès de la Chirurgie en France*, par Quesnay. Paris, 1744. p. 444). Dans l'*Index funereus* qui est à la fin du volume le nom est écrit Jean de Lenc (p. 539), et Jean de Lenc, dans la table alphabétique qui le suit. (p. 621).

**DENIS DE LENS**, Maître-Chirurgien de Paris.

Son nom se trouve dans la supplique du 13 décembre 1436 citée par Malgaigne dans l'Introduction aux œuvres d'Ambroise Paré. T. I. p. cxiv, note 2, empruntée à Pasquier (p. 865). Mais dans l'*Index funereus* cité ci-dessus, le nom est écrit de Laon.

**RODOLPHE DE LENS**, poète allemand du XVI<sup>e</sup> siècle, auteur du "Bon Gerhard" reproduit dans le *Magasin Pittoresque*, 1848. XVI. p. 274.

**JEAN DE LENS**, (*Lenseus*), Théologien belge, né en 1541, à Bailleul, dans le Hainaut; mort à Louvain, le 2 juillet 1593. D'abord chanoine à Tournay, il professa ensuite à Louvain. (Michaud. *Biographie universelle*, T. XXIV).

**ARNOUL DE LENS**, Médecin et Mathématicien, frère du précédent, né également à Bailleul; mort en 1575 (?) à Moscou où il était médecin du Tzar (*Michaud. ibid.*).

**PH. DE LENS**, a signé le privilège accordé à Bruxelles, le 20 janvier de l'année 1558, au nom de Philippe, Roi d'Espagne, pour l'impression de la Bible de Plantin, éditée en 1565.

ANTOINETTE LENS, baptisée à S<sup>t</sup> Jacques de Louvain, le 12 juin 1617, fille de Médard LENS.

ELISABETH LENS, baptisée à S<sup>t</sup> Michel de Louvain, le 7 Oct. 1649.

JEAN DELENS, baptisé à S<sup>t</sup> Michel de la même ville, le 21 Oct. 1636, fils de Jean et d'Elisabeth van der Elst.

JACQUES DELENS, baptisé dans la même église, le 29 Juin 1639, fils des mêmes.

JEAN DE LENS, (*Johannes Lensius*) baptisé le 19 Janvier 1631, dans l'église S<sup>t</sup> Pierre, même ville; fils de Jean et de Catherine van der Geyten.

DE LENS, Médecin pour le Roi, à l'Hôpital de Montroyal. (*Armorial général de 1696*. — Registre d'Alsace, p. 320).

Porte " d'azur à un croissant d'or surmonté d'une étoile de même, écartelé d'argent à une bande de gueules chargée de trois roses d'argent, accompagnées en chef, d'un cornet de sable."

PIERRE-FRANÇOIS DE LENS, (*Armorial général de 1696*. — Bureau de Cassel).

Porte " d'or à un lion de gueules lampassé et armé d'azur et une bordure engrelée de même."

BERNARD LENS, dessinateur et graveur né à Londres, en 1659.

ANDRÉ-CORNEILLE LENS, peintre flamand, né à Anvers en 1739; mort à Bruxelles en 1822.

THÉOBALD LEROUX DE LENS, Contrôleur principal des Contributions directes à Quimper en 1889.

Notons enfin le nom de M<sup>me</sup> *Delins*, présidente du comité rémois de l'union des Femmes de France, qui a reçu les palmes d'Officier d'Académie, à Reims, en même temps que le D<sup>r</sup> Henrot, Maire de Reims, était nommé Chevalier de la légion d'honneur. (*Journal le Figaro*, 18 Août 1887).

Une note de la *Société héraldique* adressée, le 30 Mars 1882,

à mon père, indique que les familles de Lens dont on a retrouvé les traces sont les suivantes :

1° *Les anciens châtelains de Lens en Artois*, dont la branche aînée s'est éteinte dans la maison de Récourt et à laquelle paraissent se rattacher les comtes de Blendecques éteints au siècle dernier.

2° *Les de Lens du pays de Liège*, qui portaient « *de gueules à trois capuchons d'or.* »

3° *Une famille aussi du pays de Liège*, qui portait « *d'azur au croissant d'or surmonté d'une étoile de même.* »

4° *Une famille à laquelle appartenait PIERRE-FRANÇOIS DE LENS*, qui fit enregistrer ses armoiries au bureau de la ville de Cassel en 1696, « *d'or au lion de gueules lampassé d'azur à la bordure de même.* »

5° *Une famille de Lens du Languedoc*, qui a donné quatre capitouls à la ville de Toulouse, de 1207 à 1251. Cette famille dont on ne retrouve pas les armoiries, paraît s'être éteinte au XIV<sup>e</sup> siècle.

Dans une lettre du 25 juillet 1883, le D<sup>r</sup> Verstraeten, de Gand, me transmettait la note suivante :

« La famille des comtes de Lens est éteinte à Gand. Le gouverneur de la Flandre orientale, mort en 1830, était un de Lens.

Il y a quelques restes de la famille de Lens, par alliance; les Rodrigues, les Borluut, etc., de Gand. Les de Lens constituent une famille très ancienne des Flandres, datant de Charles Quint. Ils étaient barons de Meulebeke.

On ne trouve plus le nom de Delens à Gand. »

En résumé, notre famille ne peut être rattachée à aucune des familles nobles dont il vient d'être question ; et, si elle prétendait à la noblesse, ce ne pourrait être qu'en raison de l'Échevinage de Paris obtenu en 1768, par Jacques-Antoine Delens. Quant à son origine, il semble qu'elle doive être cherchée dans les Pays-Bas, ( Hainaut, Brabant ou Flandres ), mais la filiation authentique ne remonte qu'à 1681 et débute à Paris.

*Paris, Juin 1904.*

ADRIEN-ÉMILE DELENS



